



©vuedici.org

Travaux en hauteur - EPI - Harnais - module initial



Travaux en Hauteur (Norme AFNOR NF S71-521)

VOS BESOINS

- Transmettre à vos équipes les savoirs, savoir-faire et techniques fondamentales nécessaires à l'évolution avec des EPI antichute (Harnais) conformément à l'article R4323-104 et 106 du code du travail ;
- Former vos personnels aux modes opératoires et à l'analyse des situations de travail ;
- Garantir la sécurité en cas d'évacuation du poste de travail ou de la prise en charge d'une victime en difficulté ou suspendue dans son harnais

NOS SOLUTIONS

- Une approche orientée sur la pratique et animée par des intervenants expérimentés dans le domaine des travaux en hauteur ;
- Une pédagogie par objectifs permettant d'optimiser les temps de formation et d'évaluer des participants en continu ;
- Des sites indoor adaptés au contexte professionnel des apprenants (Urbain, TP, Industrie, Événementiel, ...)

VOS PRÉREQUIS

- Aucune contre-indication aux travaux en hauteur ;
- Forme physique compatible avec les activités de travaux en hauteur.

POUR QUI ?

Personnels appelés à travailler en hauteur sur site équipé ou partiellement équipé.

QUELLE DURÉE ?

1 à 2 jours (7 Heures / jour) dont 60 % d'apports pratiques pour apprendre en faisant

QUELLES modalités et délais d'accès ?

En Inter (nous consulter)

En Intra, sur votre site ou sur nos équipements

Tarifs : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter

QUELLES modalités d'évaluation ?

Évaluations formatives, évaluations certificatives en fin de formation.